



FFvolley

Commission Fédérale Sportive

RIS n°13 Semaine n°12.
Diffusé le 29 mars 2024

Relevé des Infractions Sportives « Compétitions Nationales »

Dossiers

DOSSIER n°36 : VOLLEY CLUB HARNES 2 0628929

- Lors de la rencontre 3FC104 - VOLLEY CLUB HARNES 2 / ETUDIANT CLUB ORLEANAIS 2 du 24 mars 2024, le club du VOLLEY CLUB HARNES a inscrit sur la feuille de la rencontre une joueuse M15 ayant participé à une rencontre autre rencontre senior durant le même week-end.

DOSSIER n°37 : SPORTING CLUB NORD PARISIEN 0750043

- Lors de la rencontre 3FB106 - VESINET STADE ST-GERMANOIS VB / SPORTING CLUB NORD PARISIEN du 24 mars 2024, le club du SPORTING CLUB NORD PARISIEN n'avait que quatre JIFF inscrites sur la feuille de match.

Conformément à l'article 4.2 du RGISA, les GSA disposent d'un délai de 5 jours pour transmettre leurs observations par courrier électronique.